

SUD AVENIR HÉLICO

Maître d'ouvrage : AIRBUS HELICOPTERS

1 Md €

Coût total estimé à date

Aéronautique

Présentation du projet :

La 1ère filière industrielle de la Région Sud, avec 250 entreprises, employant 18 500 salariés, et dont Airbus Helicopters est le leader, doit impérativement se transformer pour assurer son avenir. Le site de Marignane Vitrolle, 3ème site de France par sa taille, va nécessiter plus de 600 millions € d'investissements pour moderniser ses infrastructures et innover au niveau industriel avec des briques technologiques avancées, numérisées et décarbonées. Un plan de transformation global doit être déployé d'ici 2032 avec le renforcement de son expertise mécanique dans les rotors et transmissions, l'adaptation des compétences et le développement de la chaîne d'approvisionnement. Les synergies entre la filière et le territoire sont identifiées comme un facteur de compétitivité : un pacte territorial ambitieux et innovant, baptisé "Sud Avenir Hélico", a été défini avec des engagements réciproques entre les partenaires pour un développement durable de l'industrie et du territoire.

Objectifs :

- Développer la compétitivité du site et de la filière pour capter des opportunités de croissance durable / éviter le risque de déclassement ;
- Consolider le savoir-faire aéronautique local en développant l'expertise dans la mécanique ;
- Créer les conditions de la diversification et de la relocalisation pour assurer la charge industrielle future ;
- Favoriser l'innovation pour une aviation décarbonée (empreinte environnementale) ;
- Assurer le développement des compétences nécessaires à une croissance durable pour maintenir une empreinte sociale et économique positive.
- Développer de nouvelles activités (pôle drones notamment)



Impacts et contribution à la vocation territoriale :

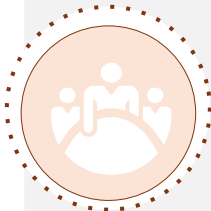
- Recrutement de 5700 personnes et formation de 5000 jeunes sur le territoire (R&D*, production, maintenance, transformation environnementale) ;
- Contribution à la décarbonation de la zone et plus largement à celle de toute la filière ;
- Pérennisation du site de Marignane-Vitrolles et de sa filière associée, avec une trajectoire de développement durable ;
- Consolidation de la contribution à la souveraineté nationale.



Localisation : Marignane (13)

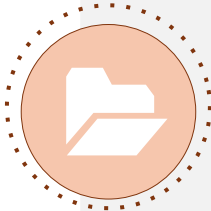
Occupation actuelle de la parcelle :

Site actuel de Airbus Helicopters - Aéroport International Marseille Provence, Marignane



Processus de participation :

N/A



Études disponibles et/ou en cours :

N/A



État d'avancement du projet :

- Signature collégiale le 6 février 2026 du Pacte territorial « Sud Avenir Hélico » relatif à la transformation de la filière aéronautique (Etat, Région Sud, Métropole Aix Marseille , Marignane et Vitrolles) ;
- Lancement de la construction de l'usine NextGen Factory sur le site d'Airbus Helicopters, avec pour effet d'ancrer le savoir faire mécanique et de maintenir l'emploi stable sur le site de Marignane Vitrolles ; c'est la 1ère étape du plan de transformation du site Airbus Helicopters, 2 autres pourront suivre.



Échéance de mise en œuvre :

2032



Projets connexes :

L'ensemble de la filière hélicoptère dans le Sud de la France est concerné par ce pacte territorial : innovation, compétitivité, décarbonation, souveraineté, etc.